

LA POPULATION ÂGÉE

CONTEXTE NATIONAL

En 1999, la population des personnes âgées de 60 ans ou plus s'élève à 12,5 millions, soit 21,3 % de la population. Parmi elles, 4,5 millions sont âgées de 75 ans ou plus, soit 7,7 % de la population totale, et 1,4 million ont atteint ou dépassé 85 ans. En dix ans, alors que la population totale n'a augmenté que de 3,3 %, celle des personnes âgées a augmenté de 10 %. L'évolution la plus importante concerne la tranche d'âge des 85 ans ou plus puisque leur effectif a augmenté de 400 000 personnes, soit un accroissement de 36,7 %.

Cette évolution n'est pas propre à la France. En 1998, la part des plus de 65 ans dans l'ensemble de la population se trouvait en France à un niveau comparable à celui de l'Union européenne : parmi les 374,5 millions d'habitants des 15 pays de l'Union, 59 millions (soit 15,9 %) sont âgés de 65 ans ou plus. La France, l'Allemagne, le Royaume-Uni ont des taux proches de cette moyenne européenne. Les situations extrêmes sont celles de la Suède (17,4 %) et de l'Irlande (11,3 %).

Les projections démographiques basées sur l'hypothèse du maintien des tendances observées entre 1975 et 1990 concernant la fécondité, la mortalité et les migrations confirment le vieillissement de la population. A l'horizon 2020, les personnes de 60 ans ou plus représenteraient 27 % de la population, celle des 75 ans ou plus près de 10 %. Aujourd'hui, l'arrivée des classes creuses nées entre 1915 et 1919 conduit à une diminution très temporaire du nombre de personnes âgées de plus de 85 ans entre 2000 et 2005 : leur effectif va diminuer de 180 000 (soit 14,6 %) pour repartir ensuite à la hausse.

La vie à domicile reste très majoritaire chez les personnes âgées. En 1999, 90 % des personnes de 75 ans ou plus vivent à leur domicile (y compris les logements-foyers) ou chez un membre de leur famille. La vie en institution ne progresse qu'aux grands âges : 15 % des personnes âgées de plus de 80 ans en 1999 vivent en maison de retraite ou en unité de soins de longue durée, contre 14,3 % en 1990.

Avec le vieillissement de la population s'accroît le nombre de personnes atteintes de problèmes de santé pouvant compromettre la capacité à effectuer certains actes de la vie courante. Selon les premiers résultats de l'enquête Handicap Incapacité Dépendance (HID) réalisée en 1998-2000, 628 000 personnes de plus de 60 ans sont confinées au lit ou au fauteuil ou ont besoin d'aide pour la toilette et l'habillement, soit 5 % de la population de 60 ans et plus avec une prévalence fortement croissante selon l'âge (1,7 % des 65-69 ans, 9 % à 80 ans, 20 % à 85 ans, 35 % à 90 ans ou plus). Parmi ces personnes dépendantes, 35,5 % résident en établissement pour personnes âgées ou dans d'autres institutions.

Au regard des estimations réalisées au début des années 90 à partir de l'enquête décennale sur la santé (Insee-Credes 1991-92) et de l'enquête EHPA dans les établissements, les données récentes issues de l'enquête HID semblent indiquer une baisse de la prévalence de la dépendance physique lourde (de 8,5 % à 6,4 % pour les 65 ans ou plus).

Ces résultats semblent donc bien confirmer la tendance déjà observée entre 1981 et 1991 d'une progression de l'espérance de vie sans incapacité au moins aussi rapide que celle de l'espérance de vie globale. Au cours de la décennie 1980-1990, l'espérance de vie sans incapacité a gagné 3 ans pour les hommes et 2,7 ans pour les femmes.

Le renouvellement des générations et les mutations culturelles qui l'accompagnent, le meilleur état de santé de la population âgée, la progression du niveau moyen de ses revenus, transforment le vécu de la vieillesse et sont des éléments essentiels du changement social des années à venir. En effet, il reste difficile d'anticiper des évolutions en termes d'état de santé et de besoins de services des personnes âgées. Des incertitudes demeurent concernant non seulement l'incidence à venir des pathologies liées au vieillissement, mais aussi la place et le rôle des solidarités familiales et de voisinage et leur interaction avec les professionnels.

Source : Fnors – Base Score Santé

FAITS MARQUANTS DANS LA RÉGION

- Près d'une personne sur quatre est âgée de plus de 65 ans en Limousin en 1999.
- Près de 85 % des personnes âgées d'au moins 80 ans vivent à domicile et parmi celles-ci, 39 % vivent seules en 1999.
- Le pourcentage de bénéficiaires du Fonds de Solidarité Vieillesse est en régression mais reste largement supérieur à la moyenne nationale.

Définition : L'espérance de vie est la durée moyenne de vie d'individus soumis à partir de leur naissance aux conditions de mortalité d'une année ou d'une époque donnée, décrite par la table de mortalité. L'espérance de vie à 60 ans est le nombre d'années restant à vivre, en moyenne, dans les conditions de la table.



◆ La plus forte proportion de personnes âgées de France

Au recensement de 1999, la population âgée de 65 ans ou plus représente 23,9 % des habitants du Limousin contre 16,7 % en France. Cette proportion est la plus forte de toutes les régions françaises.

De la même façon, le Limousin détient les plus fortes proportions de personnes âgées de plus de 75 ans ou de plus de 85 ans.

◆ Une espérance de vie supérieure à celle de la France

L'espérance de vie à 60 ans en Limousin est légèrement supérieure à celle de la France. La différence est de 1,3 ans pour les hommes et de 0,4 ans pour les femmes. L'espérance de vie ne cesse d'augmenter en Limousin comme en France. Malgré tout, l'écart à l'avantage de la région se réduit.

◆ Environ un quart de la population a plus de 65 ans

Près d'un quart de la population du Limousin est âgée de 65 ans ou plus (169 710 personnes). Les femmes représentent 58,6 % de cette population âgée. La proportion des personnes d'au moins 65 ans est de 27,1 % chez les femmes et de 20,5 % chez les hommes.

Le ratio femmes/hommes augmente avec l'âge : 1,2 pour les 65-74 ans, 1,4 pour les 75-84 ans et 2,3 pour les 85 ans ou plus.

◆ Une population âgée qui augmente

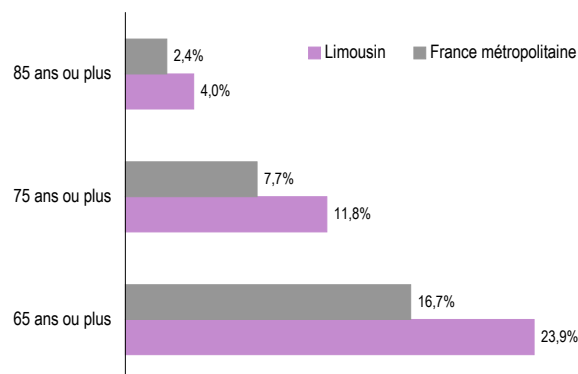
La population des personnes âgées d'au moins 65 ans a progressé de 33,7 % entre 1962 et 1999, passant de 126 956 à 169 710 personnes.

La population des 85 ans ou plus a été multipliée par 2,7 entre 1962 et 1999, passant de 10 588 à 28 359.

La population des 75-84 ans, après avoir fortement augmenté, a vu ses effectifs diminuer dans la dernière période intercensitaire du fait des classes creuses de 1914-1918.

Enfin, après avoir subi l'effet classes creuses de 1914-1918, la classe des 65-74 ans a augmenté de nouveau fortement lors de la dernière décennie.

Proportion de la population âgée dans la population totale en 1999



Source : INSEE RP99

Exploitation ORS

Espérance de vie à 60 ans en 1997 (en années)

	Hommes	Femmes
Limousin	20,3	25,5
France	19,0	25,1

Source : INSEE

Exploitation ORS

Effectifs et proportion de personnes âgées en Limousin en 1999

	65-74 ans	75-84 ans	≥ 85 ans	Total
Hommes	39 047	22 721	8 516	70 284
Femmes	46 985	32 598	19 843	99 426
Total	86 032	55 319	28 359	169 710
Proportion* Limousin	12,1 %	7,8 %	4,0 %	23,9 %
Proportion* France ⁽¹⁾	9,0 %	5,3 %	2,4 %	16,7 %

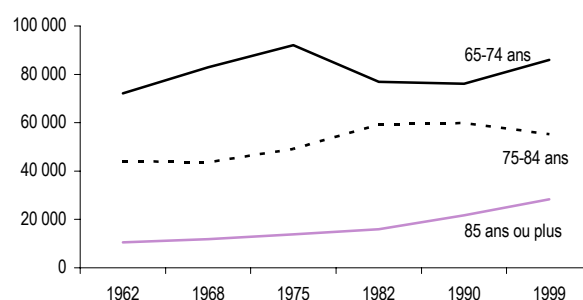
Source : INSEE RP99

* Proportion dans la population totale

(1) France métropolitaine

Exploitation ORS

Evolution du nombre de personnes âgées en Limousin 1962-1999



Sources : INSEE RP 62-68-75-82-90-99

Exploitation ORS

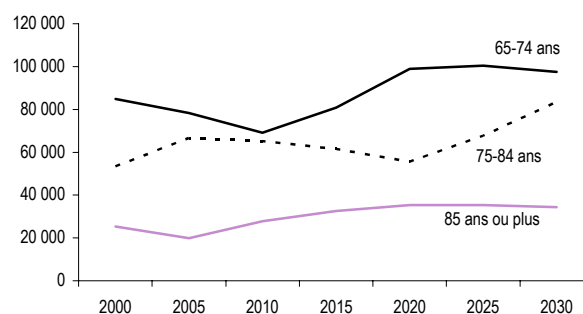
Le **modèle OMPHALE** (Outil de Modélisation et de Projection d'Habitants, d'Actifs, de Logements et d'Elèves) permet de réaliser des projections de population à moyen et long terme. Ces projections s'appuient sur la connaissance du passé et sont le résultat mécanique d'hypothèses formulées sur les différents phénomènes démographiques. Les données présentées ici sont le résultat de projections réalisées selon le scénario central, c'est-à-dire basé sur le maintien des tendances démographiques observées en Limousin entre 1982 et 1999.

◆ Une part de plus en plus forte des personnes âgées en 2020

Les projections démographiques de l'INSEE (OMPHALE) prévoient une stabilisation de la population âgée jusqu'en 2010 puis une augmentation de celle-ci jusqu'en 2030.

Le nombre de personnes âgées de 65-74 ans diminuera jusqu'en 2010 du fait des classes creuses avant d'augmenter fortement ensuite. De la même façon, les 75-84 ans seront de moins en moins nombreux entre 2005 et 2020 avant de voir leurs effectifs augmenter de nouveau.

Evolution prévisionnelle du nombre de personnes âgées en Limousin



Source : INSEE OMPHALE

Exploitation ORS

◆ La majorité des personnes âgées vit à domicile

En 1999, 9 589 personnes de 60 ans ou plus vivent en collectivité sur une population d'environ 210 000, soit 4,6 %.

Parmi les personnes vivant en collectivité, près de 70 % sont âgées d'au moins 80 ans. La part des personnes vivant à domicile est donc très élevée et reste identique à celle observée en France.

Modes de vie des personnes âgées en Limousin en 1999

Tranches d'âge	60-74	75-79	≥ 80	Ensemble
vivant en collectivité	1 661	1 250	6 678	9 589
vivant à domicile**	123 585	38 036	37 701	199 322
Proportion* de personnes vivant à domicile	98,7 %	96,8 %	84,9 %	95,4 %
Proportion* France	98,3 %	96,5 %	84,2 %	95,4 %

Source : INSEE RP99

Exploitation ORS

* Proportion dans la population de la tranche d'âge

** Logements-foyers compris

◆ Une personne âgée sur quatre vit seule

En Limousin, 54 855 personnes âgées d'au moins 60 ans vivent seules, soit un peu plus du quart (26,2 %) des personnes âgées. Cette proportion est proche de la moyenne nationale (27,1 %).

Les trois quart des personnes âgées vivant seules sont des femmes.

Au delà de 75 ans, les femmes sont plus de 2 fois plus nombreuses à vivre seules que les hommes.

Proportion (en %) de personnes vivant seules en Limousin et en France, en 1999

	60-74 ans			75-79 ans			≥ 80 ans		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Région	14,1	25,4	20,2	16,5	42,3	31,4	22,5	46,9	38,8
France	13,2	27,3	20,8	16,7	46,1	34,2	23,9	50,2	41,9

Source : INSEE RP99

Exploitation ORS

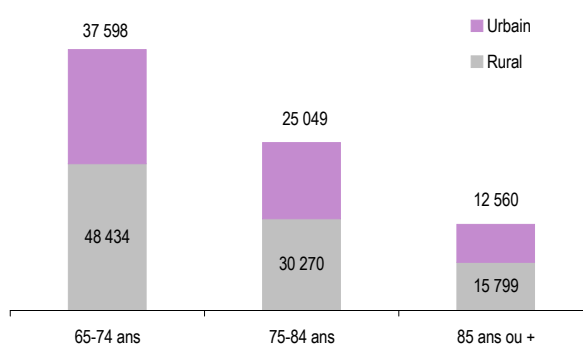
◆ Une population rurale dans près de 56 % des cas

La population âgée de 65 ans ou plus vit, en Limousin, à 55,6 % dans une commune rurale.

Sur l'ensemble de la région, on dénombre 94 503 personnes d'au moins 65 ans résidant dans une commune rurale et 75 207 vivant dans une commune urbaine.

La proportion est à peu près stable quel que soit l'âge au delà de 65 ans.

Nombre de personnes âgées selon la zone d'habitation en Limousin, en 1999



Source : INSEE RP99

Exploitation ORS

Définition : Le Fonds de Solidarité Vieillesse (ex-Fonds National de Solidarité créé en 1956), a pour objet d'assurer sous certaines conditions, un minimum de ressources aux personnes âgées ou invalides, disposant de faibles revenus. C'est une allocation supplémentaire qui s'ajoute aux ressources personnelles de l'intéressé dans la limite d'un plafond.

◆ Une proportion élevée de bénéficiaires du Fonds de Solidarité Vieillesse (FSV)

En 1999, 23 462 personnes bénéficiaient du Fonds de Solidarité Vieillesse (FSV) en Limousin.

Dans la région, la proportion de bénéficiaires est largement supérieure à celle de la France métropolitaine. En effet, on dénombre 13,8 % de bénéficiaires dans la population des personnes de 65 ans ou plus contre 7,1 % au niveau national.

Le nombre d'allocataires est en nette diminution aussi bien en Limousin que pour la France par rapport à 1990.

Allocataires du Fonds national de solidarité en 1990 et du Fonds de Solidarité Vieillesse en 1999 en Limousin

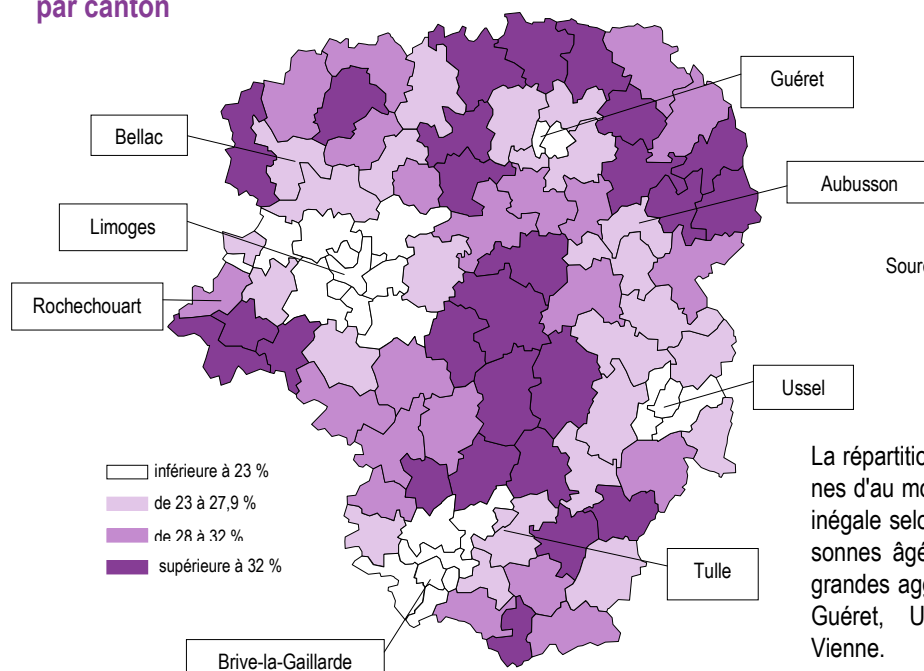
	1990	1999
Nombre d'allocataires	43 358	23 462
Proportion* Limousin	28,6 %	13,8 %
Proportion* France métropolitaine	14,7 %	7,1 %

Source : DRASS-SESI

Exploitation ORS

* Proportion dans la population de 65 ans ou plus

◆ Proportion de personnes âgées d'au moins 65 ans dans la population en Limousin en 1999 par canton



La répartition de la population âgée des personnes d'au moins 65 ans en Limousin en 1999 est inégale selon les cantons. La proportion de personnes âgées est relativement faible dans les grandes agglomérations de la région : Limoges, Guéret, Ussel, Brive-la-Gaillarde, Aixe-sur-Vienne.

Dans ces cantons, moins d'une personne sur 5 est âgée de 65 ans ou plus. En revanche, certains cantons possèdent une proportion importante de personnes âgées : 41,4 % dans le canton de Treignac en Corrèze ou 39,2 % dans celui de Bugeat toujours en Corrèze. La répartition inégale des maisons de retraite sur le territoire peut entraîner une surreprésentation de la population âgée dans certains cantons.

◆ Proportion de personnes âgées d'au moins 65 ans par département, en Limousin

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne
Nombre en 1999	57 692	35 213	76 805
% en 1999	24,8 %	28,3 %	21,7 %
% en 2030 (projections Omphale)	35,8 %	37,8 %	29,7 %
Proportion de personnes âgées de 60 ans ou plus vivant à domicile	95,1 %	94,7 %	95,9 %

Source : INSEE

Exploitation ORS

La Creuse est le département ayant la plus forte proportion de personnes âgées de 65 ans ou plus (28,3 %). Cette proportion atteindra 37,8 % selon les projections OMPHALE de l'INSEE. La Corrèze et dans une moindre mesure la Haute-Vienne verraient eux aussi augmenter la part des personnes âgées dans l'ensemble de leur population.